



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

\*\*\*\*\*

**Délibération N°2024/14**

\*\*\*\*\*

Nombre de Conseillers

En exercice : 14

Présents : 12

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mil vingt-quatre, le six du mois de juin, à vingt heures zéro minute, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur CARRERE Frédéric, le Maire et sur convocation qui leur a été adressée le 30 mai 2024, conformément aux articles L 2121-7 et suivants du Code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : MM. CARRERE F., BARON P., BOURDEAU P., CASSAGNE A., CAZEAUX H., DUFAU B., LOUBERE Ch, LARRAZET Y.  
Mmes, BARROUILLET M-P., BATS C., DUPONT N., SAINT-AUBIN FREARD N.

Etaient Excusées : DEYRIS G. donne pouvoir à BARON P.  
BERGES G. donne pouvoir à LOUBERE Ch.

Bertrand DUFAU a été nommé secrétaire de séance

\*\*\*\*\*

**Objet : Maison de santé portage acquisition terrain par l'EPFL**

Monsieur le maire rappelle au Conseil municipal la nécessité d'avoir un accès aux soins sur la Commune de Campagne et donc de se porter acquéreur du terrain situé sis impasse de la grange, derrière les écoles, afin d'y installer l'annexe de la maison de santé de Meilhan.

Pour ce projet, il est envisagé de faire appel à l'EPFL pour l'acquisition des parcelles cadastrées AB 484 (1187 m2) et AB 485 (1144m2) pour une contenance totale de 2331 m2.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

**Décide** de lancer le projet de l'annexe de la maison de santé de Meilhan

**Décide** de saisir l'EPFL pour porter l'achat des parcelles cadastrées AB 484 et AB 485

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an ci-dessus.  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

  
CARRERE Frédéric  


Le Secrétaire de séance

  
DUFAU Bertrand